



**MAIRIE DE  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER**

CHARENTE-MARITIME

COMMANDE PUBLIQUE – Marché public sans publicité ni mise en concurrence

**DECISION n°2023-042DEC du 06/04/2023**

**M.A.P.A de moins de 25 000 € H.T. sans publicité ni mise en concurrence  
Ateliers municipaux – Création d'une aire de lavage**

Le Maire de Saint-Augustin,  
Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 juillet 2020 délégrant certains de ses pouvoirs au maire et notamment celle portant le numéro 4 lui permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant qu'il convient de créer une aire de lavage pour les véhicules et engins dans l'enceinte des services techniques,

Considérant la négociation de gré à gré avec l'entreprise AREV TP domiciliée Basse Rivière-Lartigue 16200 JARNAC,

DECIDE,

- de retenir le devis n° 615 de l'entreprise AREV TP domiciliée Basse Rivière-Lartigue 16200 JARNAC pour un montant H.T de 4 203.60 € concernant la création d'une aire de lavage dans l'enceinte des services techniques,

Notification/publication du **11-04-2023**  
Le Maire,  
Gwennaëlle PROST

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE

Sous le n° 017-211703111-20230406-2023\_042DEC

Reçu le **06-04-2023**

